

officielles. Rien ne nous oblige à recourir au médecin, si nous nous portons bien, si les prescriptions de l'art ne nous inspirent point de confiance. Mais tout citoyen contribue à entretenir les préfets, même s'il ignore leur existence, les juges, même s'il est assez sage pour avoir horreur des procès, l'armée, même s'il croit à la paix perpétuelle, le clergé, même s'il professe le plus pur athéisme. Tout citoyen peut être obligé de payer l'impôt, et un impôt fort lourd, au notaire, à l'avoué, à l'huissier. Nos lois font des officiers ministériels de véritables fonctionnaires, et les plus coûteux de tous, puisqu'il faut à la fois rémunérer leurs services et pourvoir à l'intérêt du capital qu'ils ont engagé dans leurs charges.

Voici la principale différence entre les métiers privés, quels qu'ils soient, et les fonctions publiques ; ceux qui exercent les premiers sont responsables envers leur clientèle ; ceux qui détiennent les secondes ne sont responsables qu'envers le pouvoir. Si le laboureur néglige son travail ou connaît mal son métier, il se ruine ; si le négociant manque d'activité, ou de politesse, ou de prudence, il se ruine ; si l'industriel s'adonne à la fabrication d'un objet inutile

ou démodé, s'il produit dans de mauvaises conditions, s'il s'obstine à ignorer les progrès accomplis par ses rivaux, il se ruine. Le mérite qui procure le succès est un mérite professionnel. Le fonctionnaire est indépendant des citoyens à qui il a affaire. Il peut réussir, il réussit surtout par des qualités entièrement étrangères à ses fonctions. Même s'il est élu, il devra peut-être son élection à des talents qui ne le rendent nullement propre à la charge dont on l'investit. Le législateur fait impunément des lois détestables, pourvu qu'il fasse des discours habiles, et la plus vénale des magistratures est issue du suffrage populaire.

Chaque industrie nourrit juste autant de travailleurs que l'exigent les besoins et le goût du public. Si le nombre des concurrents devient excessif, la concurrence même élimine les moins capables, abaisse le prix des marchandises. Il n'en est pas de même des fonctions officielles. Leur nombre et leur salaire dépendent de mille causes différentes, avec lesquelles l'intérêt général n'a rien à voir : la tradition, la bonté d'âme des puissants, la nécessité de satisfaire les personnages influents, le désir d'enchaîner une

foule chaque jour plus serrée à la fortune du pouvoir, l'orgueil qui porte chaque chef de service à s'entourer d'un état-major imposant, le plaisir qu'éprouvent les hommes d'Etat à obliger des particuliers aux dépens de la communauté.

Si donc les vocations surabondent, si une multitude de candidats se pressent à l'entrée des fonctions publiques, il est à craindre que le gouvernement ne multiplie ces fonctions, par calcul ou par humanité, pour se faire moins d'ennemis ou pour faire moins de malheureux. Ce danger n'est point nouveau, et ceux qui accusent la démocratie de prodigalité auraient tort d'oublier l'histoire de l'ancien régime. Nos rois entretenaient des classes entières de parasites aux dépens du peuple. Les abbés commendataires et les prélats grassement rentés, qui dévoraient les revenus de l'Eglise, n'étaient que des cadets de famille qu'il avait fallu pourvoir. Les innombrables charges que Louis XIV vendait dans sa détresse, étaient encore plus nuisibles qu'inutiles ; les sinécures ne sont pas le pire des fléaux, et les citoyens gagneraient souvent à payer les agents du pouvoir pour dormir ou pour louer Dieu. Quand la bureaucratie n'est que superflue,

il faut lui savoir gré de n'être pas tracassière. Il est malheureusement rare qu'elle ne s'applique pas à justifier sa propre existence, et qu'après avoir pris aux contribuables leur argent, elle ne leur prenne pas par surcroît leur temps et leur liberté. M. Caritès ne réclame pas l'emploi d'inspecteur des enseignes dans l'espoir de se croiser les bras, et compte bien en faire sentir l'importance aux boutiquiers de Paris.

L'ancienne monarchie a péri par les finances, et c'est l'obligation de pourvoir aux besoins de la noblesse qui a mis en détresse les finances de la monarchie. Ni la manie des bâtiments, ni le goût de la splendeur, ni leurs maîtresses n'ont coûté aussi cher aux rois que le préjugé qui les forçait à répandre sur les enfants d'une caste une pluie de grâces, c'est-à-dire de gratifications déguisées ou non.

La démocratie n'admet point de caste et ne connaît pas de nobles, mais elle a ses bacheliers.

L'enseignement classique ne prépare les jeunes Français à aucune profession productive. Il les pousse presque irrésistiblement aux professions libérales et surtout aux moins spéciales de ces professions, à celles qui n'exigent qu'une cer-

taine facilité de plume et de parole; il n'en fait que des avocats et des journalistes, c'est-à-dire des politiciens; il les déclasse. Or les tendances de la démocratie aggravent le péril que les déclassés font courir à la société. Le nombre des boursiers croît et croîtra de plus en plus. Beaucoup de candidats promettent d'ouvrir largement aux déshérités de la Fortune les portes des lycées et des collèges. Rien de plus légitime que le sentiment qui porte les amis de l'égalité à réparer ainsi une partie des injustices du destin, à secourir la nature en donnant l'instruction à ceux qu'elle a doués d'une intelligence au dessus du commun. Mais l'Etat est bien un peu responsable de l'avenir des jeunes gens qu'il a distingués; il leur doit une carrière où ils puissent jouir de ses bienfaits. Peu lui importent les fils de la bourgeoisie, auxquels il ne doit rien parce qu'il ne leur a rien fait espérer; mais il ne saurait renvoyer à l'atelier ou à la charrue les bacheliers qu'il est allé chercher pour les conduire par la main jusque sur la sellette de la Faculté.

Laissons de côté cette obligation morale que le Gouvernement contracte envers ses pupilles; supposons qu'il ne leur fasse point de tort en les

lançant dans le monde avec un diplôme dans la poche, du latin dans la tête et rien de plus pour vivre. Il fait tort à la société en poussant aux carrières improductives une foule toujours plus nombreuse de Français qui auraient pu se rendre utiles et conquérir une situation plus heureuse si on les avait abandonnés à leurs propres forces ou si on leur avait donné une éducation moins littéraire. A-t-on le droit d'employer l'argent des contribuables laborieux à faire des parasites et des déclassés? N'est-ce pas une injustice envers l'agriculture, le commerce et l'industrie que d'écrémer la jeunesse au profit du barreau et de la bureaucratie? Est-ce que, pour recruter un état-major de fonctionnaires, la République a le droit de détourner chaque année des milliers d'adolescents de la voie où ils auraient trouvé le bonheur? On parle volontiers des avantages du concours pour les candidats qui réussissent et pour les emplois qu'il s'agit d'emporter à la pointe de la plume. Mais on ne s'apitoie pas assez sur les blessés, les éclopés du concours, sur cette immense multitude de vaincus dont l'existence entière est faussée par l'ambition aveugle de leurs parents ou par la sollicitude plus aveugle

encore du pouvoir, et qui, pour avoir visé à des professions encombrées, où ils ne trouvent plus de place, se sont rendus impropres aux professions trop peu recherchées, où il reste des places vides.

Assurément, tant que notre système d'instruction publique maintiendra une sorte de hiérarchie où les producteurs n'occupent qu'un échelon inférieur, tant que les succès scolaires voueront les lauréats aux carrières prétendues libérales, il sera impossible d'empêcher la jeunesse de se presser devant certaines portes, au risque de s'y étouffer. Tant que l'éducation classique exercera un prestige irrésistible, grâce aux privilèges que lui assurent les lois et les règlements, la bourgeoisie livrera ses fils au latin, et l'Etat ne saurait en dispenser ses boursiers. Le sentiment démocratique serait froissé, si les enfants pauvres qui promettent le plus ne recevaient que l'instruction commerciale ou industrielle. On n'échappera à l'invasion de plus en plus menaçante des bacheliers que quand cette vieille et fausse hiérarchie intellectuelle aura cessé d'être maintenue par l'Université et par le pouvoir.

Il est temps de précipiter les inutiles du sommet où la Révolution française les a laissés, mais où l'évolution économique du XIX^e siècle doit enfin les attendre. Dans une société aristocratique ou autocratique, les fonctionnaires sont les premiers des hommes, ou parce qu'ils appartiennent à une caste dominante, ou parce qu'ils reçoivent le reflet de la splendeur souveraine. Dans une démocratie pauvre et barbare, les fonctionnaires sont grands, parce qu'ils représentent l'Etat, qui est tout, en face des citoyens, qui sont peu de chose. Dans une société libre, active et riche, les hommes qui enrichissent la nation sont au moins les égaux de ceux qui gèrent les intérêts communs, ou qui exploitent par privilège les faiblesses humaines; les producteurs sont au moins les égaux des politiciens, des bureaucrates et des gens de loi.

On a remarqué de bonne heure que les fidèles des religions à demi persécutées étaient souvent plus actifs et plus riches que ceux de la religion de l'Etat. Otez à une catégorie de sujets l'accès des honneurs, des fonctions publiques, des professions privilégiées; fermez à leurs enfants la porte des écoles où la jeunesse se prépare à mé-

riter la faveur du souverain, à prendre part au gouvernement du pays, à profiter des injustices de la loi, peut-être rendrez-vous à ceux que vous croirez frapper un service inappréciable : vous les contraindrez à chercher la fortune dans un travail utile. Au moyen âge les Juifs ont accaparé le commerce de l'argent, parce qu'on leur interdisait tout autre emploi de leur activité. Il est vrai qu'on les pressait comme des éponges, dès qu'ils étaient gonflés ; si l'on s'était borné à les tenir au dehors de la société politique sans les traiter périodiquement comme des bêtes fauves, leur opulence eût été sans bornes au milieu de la chrétienté appauvrie par son intolérance. Sous Louis XIV et sous Louis XV les protestants, là où ils échappaient à la proscription et à la conversion forcée, devenaient vite plus riches que leurs concitoyens catholiques. Les dissidents russes ne passent-ils pas pour détenir une bonne partie des capitaux de l'empire ? Est-ce qu'en Turquie l'argent n'est pas dans les mains des Grecs et des Arméniens ? Peut-être les catholiques, si on leur fait la guerre avec un peu plus de vivacité, et surtout avec suite, sont-ils appelés à s'emparer chez nous de

tous les métiers qui mènent à la fortune, parce qu'ils désespèrent de vivre aux dépens du Trésor. Mais il faudrait pour cela que l'hérédité de la foi fût plus solidement établie, et que la direction de l'opinion catholique ne fût pas abandonnée à deux castes imbues de préjugés hostiles au progrès : une aristocratie qui se pique de dédaigner le travail, et un clergé qui se recrute aux dépens de l'élite intelligente. Cinquante ans de gouvernement libre-penseur avec passion pourraient bien changer les choses, et prouver par un exemple éclatant que les fonctions publiques et les faveurs du souverain, sans enrichir beaucoup ceux qui les obtiennent, appauvrissent es catégories de citoyens qui les espèrent et les briguent.